



COMPTE RENDU REUNION CBD 21 du 14 mars 2019 boulodrome Dijon

Présents : Edouard Chastrusse, Alain Theyssier, Louis Lanni, Denis Blanc, Jean François Reveane, Fabrice Faivre, Jean Gosnet, Jean-Claude Fontaine, Mado Lambert.

Excusée Carole Faivre

Début de réunion à 18 h 45

Secrétaire de séance : Edouard Chastrusse

1 . Préparation concours du 23 mars

Un point est fait sur les bénévoles répertoriés par les différents clubs. EBS Chenôve 2, Beaune 2, BLSD 1, Auxonne 4 et Talant 5. Nous avons constaté qu'il est difficile de motiver les licenciés, ce qui est dommageable car le CBD travaille pour eux.

Le vendredi, les courses, la mise en place et le traçage des terrains seront effectués par Edouard avec Alain, Denis, Jean-Luc, Stany et Didier.

Le Samedi, la table sera tenue par Carole et Jean-Luc. La Caisse par Mado. Les responsables buvette seront Jean et Pascal.

Edouard gèrera la commande des repas ainsi que le pain. Monique prendra en charge la tombola.

Le tirage sera fait le mardi 19 mars par Alain et Edouard et sera mis sur le site le jeudi 21 mars.

L'arbitrage sera sous la responsabilité de Philippe Buffet et Raymond Monnot. Le CBD leur fournit deux sacoches complètes d'arbitres qui sont en dépôt une à Auxonne et une à Beaune et qui ont été remises aux présidents concernés.

2. Intervention Thierry Mahoudeau agent de développement de la ligue.

Thierry nous a expliqué la labellisation fédérale avec l'attribution des points en fonction des effectifs, de la répartition par catégories d'âges ainsi que l'évolution des différents clubs dans le temps. L'ensemble de ces données engendre une prise de points par AS et donne droit à une prime remise par la FFSB aux AS concernées et aux CBD.

A l'issue de cette présentation, le club de Beaune a reçu son diplôme pour la période 2013-2018.

Ce diplôme a permis à Beaune de toucher 300€ et au CBD 144€.

Une discussion s'en est suivie sur la période à venir 2014-2019 ainsi qu'une demande d'évolution de l'open féminin avec une éventualité de prise en charge et de reconnaissance par les instances fédérales.

3. Open féminin

La finale de l'open féminin se déroulera le 24 mars au boulodrome de Dijon. Carole et Nathalie gèreront la table comme les autres années suite à la défection comme tous les ans de Mr Clauzier. L'arbitrage sera géré par Rémy Prost accompagné d'Alex Cambria. Le CBD prendra en charge l'achat des roses ainsi que les bons d'achats chez Décathlon. Les féminines de la ligue seront prises en charge par le CBD qui se fera rembourser par la ligue.

4. Championnats départementaux.

Comme voté lors de la dernière assemblée générale du CBD, les inscriptions aux différents championnats sont passées de 5€ à 7,50€ par joueur. Il n'y aura pas de boisson gratuite à chaque partie, et les recettes de la buvette seront entièrement au bénéfice de l'AS organisatrice.

Exemple : Pour les équipes doubles à trois joueurs, $7,50€ \times 3 = 22,50€$ pour les quadrettes à 5 joueurs $7,50€ \times 5 = 37,50€$.

Le paiement sera effectué par chaque club :

- soit par virement direct au compte CBD pour ceux qui en ont l'habitude
- soit par dépôt d'un chèque du montant approprié le matin du qualificatif

Le montant doit correspondre au nombre de licences déposées, joueurs présents ou absents

Nous avons modifié les affiches des championnats à venir, elles seront envoyées aux AS toutes en même temps dans le courant de la semaine.

5. Les finances

Alain a fait un point concernant les finances du CBD. A ce jour, avant les manifestations des 23 et 24 mars, le CBD a

9700€ sur le livret et 2464,49€ sur le compte courant. Soit un total de 12164,49€

Après paiement du solde des licences à la FFSB, des dépenses liées à l'organisation des 2 concours évoqués et avant les recettes de ces mêmes concours, le CBD dispose d'une trésorerie proche de 8000 €

Un point sera refait à l'issue du challenge Chauffour et de l'open féminin.

Dans l'ensemble les finances sont saines, ce qui était une volonté de la nouvelle équipe.

6. Compte rendu AG FFSB

Edouard a fait un compte rendu de l'AG de la FFSB.

A retenir, perte de 1369 licences pour 2018, et perte de 5213€ pour l'année dernière ce qui est un bon résultat.

La prochaine AG de La FFSB électorale aura lieu le 12/12/20, toutes les AG des AS et du CBD devront donc être effectuées avant cette date.

Il y aura une réforme du traditionnel pour la saison prochaine concernant l'élite 1 et pour la saison 2020-2021 pour les M2. Il y aura une création d'une élite 2 avec 16 équipes M2 fonctionnant selon le même schéma que le top 16, suivi par 64 équipes M2 et la création d'équipes M3 déclarées dont les 25 premières, selon un classement établi après 8 concours dédiés, pourront monter en M2 et être directement qualifiées pour les Championnats de France. Pour les M3 non constitués en quadrette déclarée et les M4 pas de changement prévu.

7. Questions diverses

Demande faite concernant le retour des licences non réclamées.

Il faudra faire un retour des licences avec le nom et le numéro ainsi que le carton s'il y a lieu à Carole pour le 15 avril au plus tard.

La réunion s'est clôturée à 21h30.

